

Convocation du 12/11/2024

Publication le 19/11/2024

Conseillers en exercice : 43

Présents : 33

Quorum : 22

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre, Le Dix Huit Novembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° 12_181124

**OBJET : ADMINISTRATION
GENERALE**

Contrat Départemental pour la Transition Ecologique (ex C.D.D.A.) avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône 2022-2025 - Tranche 2024

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Madame Jeannine LEVASSEUR, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Irène DUPLAN, Madame Monique MOISE-HIRMAN, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Cécile BOURGUIGNON, Madame Magali ROUX, Monsieur Franck-Clément CHAMLA, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Madame Magali GIOVANNANGELI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Madame Michèle BOUGEAREL, Madame Valérie BOISSON, Monsieur Marc ZANARINI formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Patrice JARQUE (donne pouvoir à Monsieur Laurent GUEDJ), Madame Brigitte AMOROS (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS), Monsieur Jérémy COETTO (donne pouvoir à Monsieur Zarick KOURICHI), Monsieur Jérémy PANGOURASSOU (donne pouvoir à Monsieur Alain ROUSSET), Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Monsieur Arthur SALONE (donne pouvoir à Monsieur Alexandre LATZ), Madame Joëlle MELIN (donne pouvoir à Madame Michèle BOUGEAREL), Monsieur William MIROUX (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Monsieur Matthieu HERMANT)

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241118-181124_12-DE
Reçu le 19/11/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
19/11/2024



Délibération n°12_181124 du Conseil Municipal du lundi 18 novembre 2024 (suite)

Monsieur Alain ROUSSET rapporte :

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a octroyé une aide financière dans le cadre du Contrat Départemental pour la Transition Écologique (ex. C.D.D.A.) 2022/2025. Ce partenariat est le reflet du soutien financier important de cette institution pour la Commune et de l'intérêt porté aux projets soumis.

Le montant total des dépenses subventionnables de ce programme d'investissement est estimé à 21.663.420 euros HT selon un échéancier établi sur la période 2022-2025 (cf. annexe). Chaque tranche est soumise annuellement au vote du Conseil Municipal et peut faire l'objet de modification quant au phasage des projets ou à leur montant.

Pour l'année 2024, le montant de la tranche annuelle des dépenses subventionnables est estimé à 6.062.341 euros HT selon le plan de financement ci-dessous :

Plan de financement Tranche 2024

N° Dossiers	Opérations	Montant des dépenses subven- tionnables	Subvention Conseil Départemental	Subvention État (DSIL)	Autofinancement
AC-26007	Plan de rénovation des écoles	80 000,00 €	48 000,00 €		32 000,00 €
AC-26008	Rénovation de voiries	449 000,00 €	269 400,00 €		179 600,00€
AC-26009	Rénovation des équipements sportifs	512 000,00 €	307 200 ,00 €		204 800,00 €
AC-26010	Rénovation énergétique de l'éclairage public	706 341,00€	423 804,60 €	105 594,00 €	176 942,40 €
AC-26011	Construction d'un pôle éducatif et culturel des Passons	4 315 000,00 €	2 589 000,00€	599 999,72 €	1 126 000,28 €
TOTAL		6 062 341,00€	3 637 404,60 €	705 593,72 €	1 719 342, 68 €

Des ajustements ont été nécessaires pour tenir compte de la programmation effective des travaux, notamment pour les opérations de rénovation des écoles, de voiries, des équipements sportifs et du retard dans le démarrage des travaux de construction du Pôle Éducatif des Passons.

Cette délibération propose d'approuver la tranche 2024 du Contrat Départemental pour la Transition Écologique (ex. C.D.D.A.) avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241118-181124_12-DE
Reçu le 19/11/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
19/11/2024



Délibération n°12_181124 du Conseil Municipal du lundi 18 novembre 2024 (suite)

VU la délibération n° 03-220922 du Conseil Municipal du 22 Septembre 2022 approuvant le Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2022-2025 avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône,

VU la délibération N°09-260923 du Conseil Municipal du 26 Septembre 2023 approuvant la tranche 2023 du Contrat Départemental pour la Transition Écologique (ex C.D.D.A.) 2022/2025,

CONSIDÉRANT la programmation en investissement pour la modernisation et le développement de la Ville d'Aubagne,

CONSIDÉRANT que ces opérations sont éligibles aux financements accordés par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER le plan de financement de la tranche 2024 tel que présenté dans le rapport ci-dessus, soit un montant total de subventions départementales sollicité à hauteur de 3.637.404,60 euros HT ;

ARTICLE 2 : d'AUTORISER le Maire ou son représentant, à signer tous les actes et documents relatifs à ce contrat pluriannuel - tranche 2024.

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241118-181124_12-DE
Reçu le 19/11/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
19/11/2024

